

Assemblée Général de la Société de Tir du canton d'EU, le vendredi 9 février 2018.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale est déclarée ouverte.

Personnes excusées : M. CLERET André, M. TELLIER Roger, M. DENIS Christian, M. LECOEUR Pascal, Mme ROGERON Chantal, M. DERRIEN Maire de la ville d'EU et M. PRIN (représentant de la mairie).

M. Le Président remercie tous les licenciés présents pour l'AG du club de tir

Le Président présente ses vœux à tous les membres présents, le plus important étant la santé. D'ailleurs nous n'avons pas eu de décès en 2017, ce qui est une bonne nouvelle.

1 RAPPORT MORAL.

Notre association se porte bien, nous étions 242 licenciés à la fin juin 2017. Aujourd'hui, nous sommes 220 licenciés.

Pour rappel, les cotisations sont :

- 135 € pour les adultes
- 65 € pour les jeunes
- 70 € pour Second club
- 6 € Droit de Passage

M. le Président précise que sur la cotisation adulte il ne reste que 60 € au club, le reste allant à la fédération (dont 15 € pour le centre de Tir de Chateauroux).

Par comparaison des effectifs de l'année dernière et de cette année, nous devrions avoir une perte de 15 à 20 licenciés, soit une baisse d'au moins 900 € de recette.

En 2017, le club a dépensé 12700 € en armes, munitions et matériel de tir. Afin de maintenir les recettes, il est proposé à l'assemblée générale une augmentation de 5 € de la cotisation adulte (qui n'a pas augmenté depuis 2 ans). La cotisation adulte passerait de 135 € à 140 €. La décision est mise au vote. La décision est acceptée à l'unanimité.

Jusqu'à 250 licenciés, nous pouvons gérer mais attention aux augmentations d'effectifs qui risquent de poser problème comme dans d'autres club. Pour les nouveaux tireurs, M. le Président propose une solution de double parrainage pour éviter les personnes indésirables. Le double parrainage parmi les membres du comité directeur permettra de filtrer les tireurs. L'assemblée générale donne son accord à l'inscription de cette modification dans le règlement intérieur.

Quelques informations :

- Les cadets qui après l'école de tir évoluent vers le pas de tir 50m paieront les munitions mais utiliseront gratuitement les armes du club et les cartons seront mis à leur disposition.

- Les membres du comité directeur évolueront au pas de tir avec un brassard orange « Sécurité », ils sont habilités pour vérifier que la manipulation des armes se fasse conformément au règlement intérieur et que la sécurité soit respectée.
- Pour les armes de prêt les réglages doivent être limités et vérifiés par une personne compétente au stand de tir.
- Pour les visiteurs qui souhaitent faire un essai, un passage au pas de tir 10 m est obligatoire avant un tir éventuel au 22 LR ou au 38 SPL.
- Les licences doivent être prises courant septembre, notamment pour l'obligation d'assurance.
- M. le Président remercie tous les bénévoles qui ont aidé pour les travaux du club. (GRENIER Marcelin, LAPOSTOLE Joel, GRENIER Céline, DESERT Guy, BONIN Gilles, BONIN Mathilde, BONIN Catherine, PETIT David, PETIT Isabelle, VINCENT Serge, COUILLET Xavier, PECQUERY Bernard, SUEUR Joel, HAMMAN Pierre, BOUTROY Dany)

2. RAPPORT FINANCIER

Dépenses:			Recettes:				
Petit entretien du stand (assuré par des bénévoles) :		2 441,35 €	Vente cartons				
Achat de munitions 22 lr		5 760,40 €	Vente cartouches 22lr				
Achat de munitions 38SP		1 180,00 €	Vente cartouches 38SP				
Consommables et divers (<i>cartons, gommettes, etc...</i>)		1 732,00 €	Ventes plombs				
Achats armes Ecole de Tir		3 235,18 €	Ventes diverses (<i>pastilles, badges, drapeaux, etc...</i>)				9 627,70 €
Achat armes Stand		2 431,45 €	Licences et cotisations				30 145,50 €
Frais de correspondance et divers		753,91 €	Subvention :				
Assurance GAN		1 323,31 €	CNDS - part territoriale				
Accessoires pour armes		777,47 €					
Cotisation Comité Départemental (<i>selon nombre de licenciés</i>)		811,00 €	Divers, location matériel				
Licences: FFTir (+14€ imposés) et Ligue de Normandie		16 466,00 €	Remb.frais "France" par la FFTir				240,80 €
Engagements compétitions, frais pour déplacements		1 517,62 €	Remb.frais "Régionaux" (<i>Ligue</i>)				164,10 €
Orange Internet		580,54 €					
Office Municipal des Sports de Eu		30,00 €	Engagements clubs extérieurs, divers				155,00 €
Location annuelle de cibles électroniques :		300,00 €	Solde précédent:				2 047,10 €
Frais de jumelage Eu - Haan		703,55 €	Réserve:				4 500,00 €
Gros entretien du stand (<i>soit matériaux, matériel, etc...</i>) et équipement.		6 722,51 €					
<i>A noter que le petit entretien (gazon, câbles, etc...) et le gros entretien sont effectués uniquement par des bénévoles.</i>							
Total au 31 Décembre 2017		46 766,29 €	Total au 31 Décembre 2017				46 880,20 €

113,91 €

3. RESULTATS SPORTIFS

Ecole de Tir

La société de tir du canton d'Eu a organisé le premier tour du critérium des écoles de tir les 11 et 12 novembre 2017. 47 tireurs ont participé, c'est une bonne progression par rapport à l'année dernière (33 tireurs).

Championnats Départementaux

COCUL Eloise, carabine Poussin Fille : 5^{ième}
LEGER Tom, carabine Poussin Garçon : 6^{ième}
COCUL Clément, carabine Minime Garçon : 5^{ième}
DETHOR Faustine, pistolet Minime Fille : 1^{ère}

Championnats Régionaux

COCUL Clément : 14^{ième}
DETHOR Faustine : 3^{ième}

Championnat de France

DETHOR Faustine : ???

10 M

Championnats Départementaux (5/11/2017)

BLAIZE Hugo, carabine cadet garçon : 2^{ième}
COCUL Clément, carabine cadet garçon : 6^{ième}
CHAULIEU Jean, carabine cadet garçon : 8^{ième}
BONIN Mathilde, carabine Junior Fille : 2^{ième}
BONIN Mathilde, pistolet junior Fille : 2^{ième}
GRENIER Céline, pistolet dame 1 : 2^{ième}
LEGOUT Jean Jacques, pistolet sénior 3 : 1^{er}

Championnats Régionaux (25 et 26/11/2017)

BLAIZE Hugo, carabine cadet garçon : 7^{ième}
COCUL Clément, carabine cadet garçon : 19^{ième}
BONIN Mathilde, carabine Junior Fille : 3^{ième}
BONIN Mathilde, pistolet junior Fille : 6^{ième}
GRENIER Céline, pistolet dame 1 : 5^{ième}
LEGOUT Jean Jacques, pistolet sénior 3 : 14^{ième}

25 M

Championnats Départementaux (14/05/2017)

Pistolet 25 M : GRENIER Céline, Dame 1 : 2^{ième}
 ROGERON Chantal, Dame 2 : 3^{ième}
 BONIN Gilles, Sénior 2 : 8^{ième}
Percussion Centrale : HAMMAN Pierre, sénior 3 : 3^{ième}

PAILLOU G rald, s nior 2 : 5^{ me}
Pistolet Standard : GRENIER C line, Dame 1 : 1^{ re}
ROGERON Chantal, Dame 2 : 1^{ me}
BONIN Gilles, S nior 2 : 6^{ me}
HAMMAN Pierre, s nior 3 : 4^{ me}
PAILLOU G rald, s nior 2 : 7^{ me}

Tir aux Armes R glementaires

Championnats D partementaux (6 et 7 mai 2017)

Fusil   verrou,  preuve 810 : HAMMAN Pierre : 8^{ me}
OBRY Pierre : 12^{ me}
COUAILLET Xavier : 14^{ me}
Fusil Modifi ,  preuve 812 : DELAPORTE Daniel : 1^{er}
HAMMAN Pierre : 4^{ me}
Carabine 22LR,  preuve 820 : HAMMAN Pierre : 1^{er}
MARTINELLI Didier : 4^{ me}
VIDEAU Ludovic : 14^{ me}
Pistolet Vitesse militaire,  preuve 831 : DELAPORTE Daniel : 2^{ me}
COUAILLET Xavier : 22^{ me}
Pistolet Pr cision Militaire,  preuve 830 : DELAPORTE Daniel : 9^{ me}
COUAILLET Xavier : 15^{ me}

Championnats R gionaux (3 et 4 juin 2017)

Fusil   Verrou,  preuve 810 : HAMMAN Pierre : 7^{ me}
OBRY Pierre : 16^{ me}
LECLERC Pierre : 27^{ me}
Fusil Modifi ,  preuve 812 : HAMMAN Pierre : 16^{ me}
Carabine 22 LR,  preuve 820 : HAMMAN Pierre : 8^{ me}
MARTINELLI Didier : 15^{ me}

4. TRAVAUX REALISES

Am lioration de l'isolation phonique du cot  gauche du pas de tir   25m. Isolation phonique du cot  droit du pas de tir Carel et isolation phonique des parois.

Installation d'un nouveau syst me de surveillance vid o, cam ra couleur et panoramique pour la s curit .

Pose de b ches au pas de tir 50m pour  viter le tontes de gazon p nibles et r p titives, la derni re temp te a tout remis en cause. Cela va  tre rectifi .

Modification du contrat d'assurance du club au Gan, nous sommes aujourd'hui correctement assur . Les surfaces et le mobilier (dont les armes) ont  t  r actualis s et sont couverts pour 65000  . Il faudra faire un dossier photo qui fera office en cas de probl me.

5. PROJET PAS DE TIR 100m

M. Le Président a vu M. Le Maire qui lui a assuré que le terrain entre le pas de tir et la voie ferrée nous était acquis afin de réaliser un pas de tir 100m. M. Le Maire de la ville d'Eu a confirmé cette information à la dernière réunion de l'OMS.

M. Le Maire a certifié qu'une aide par les services techniques ainsi que du matériel nous seraient donnés pour réaliser ce projet.

Nous devons faire un pré projet pour le conseil municipal et pour que la mairie puisse demander une subvention auprès du Département.

Dans un premier temps, il faut réaliser un pas de tir pour les carabines 22 LR pour éviter des nuisances sonores supplémentaires. Dans un deuxième temps, il faudra étudier des solutions pour adapter le pas de tir à des calibres plus puissants comme ceux utilisés dans les épreuves du TAR (tout en excluant des calibres de chasses trop puissant : comme 300 Win Mag et autres).

Une commission sera créée pour ce dossier particulier.

6. JUMELAGE

Cette année, nous recevons nos amis Allemands. Si des licenciés sont intéressés, ils peuvent contacter Jean Paul Huguet et Pierre HAMMAN.

La rencontre aura probablement lieu les 14, 15 et 16 septembre 2018, la fête du sport ayant lieu le week-end précédent